



Capitale historique de la Champagne, au cœur de l'Aube, Troyes et son agglomération rayonnent au sein de la région Grand-Est.

Troyes Champagne Métropole (TCM) est composée de 81 communes et compte 175 540 habitants pour une superficie de 889 km².

La complémentarité des territoires urbains, périurbains et ruraux font de ce territoire sa richesse.

Contact : Troyes Champagne Métropole

Adresse : 1 Pl. Robert Galley
10000 TROYES
T +33 3 25 45 27 27
Site Internet : www.troyes-champagne-metropole.fr

Le point de vue de Troyes Champagne Métropole

EN BREF

L'Agglomération Troyes Champagne Métropole très impliquée dans les enjeux de souveraineté énergétique et de transition écologique, considère que le projet NEWCLEO constitue une opportunité majeure pour l'avenir économique et industriel du territoire. Dans un contexte marqué par les nécessaires réindustrialisation, compétitivité industrielle et transition climatique, ce projet apporte des réponses concrètes à plusieurs défis stratégiques. Il participe ainsi au développement d'une énergie décarbonée, fiable, sûre et compétitive, tout en contribuant à la souveraineté énergétique de la France et en valorisant des matières issues de l'industrie nucléaire existante.

Ce projet prend également tout son sens, dans un territoire fortement mobilisé autour de la candidature de Nogent-sur-Seine pour la construction de deux nouveaux réacteurs EPR2, ce véritable chantier du siècle visant à concevoir et construire une nouvelle génération de réacteurs afin de garantir une électricité bas carbone, pilotable et compétitive dans la durée.

TCM soutient le projet NEWCLEO de l'Aube afin de permettre :

- de contribuer à la constitution d'une filière nucléaire locale d'excellence,
- de renforcer l'indépendance énergétique de la France,
- de contribuer à la décarbonation des activités industrielles,
- de générer localement des retombées économiques importantes.



NEWCLEO : UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AVENIR ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL DU TERRITOIRE

La France a engagé une politique de réindustrialisation destinée à renforcer sa souveraineté économique, technologique et énergétique. Dans ce contexte, le projet NEWCLEO représente une opportunité particulièrement significative pour notre territoire.

La société NEWCLEO envisage la construction d'une installation de fabrication de combustibles MOX-LFR sur les communes de Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine. Le MOX est un combustible innovant fabriqué à partir des matières nucléaires disponibles en France : plutonium et uranium issus de combustibles usés entreposés à la Hague et à Bessines.

Selon les documents publics de l'entreprise, NEWCLEO développe en France un programme industriel ambitieux fondé sur l'innovation nucléaire de nouvelle génération.

Pour Troyes Champagne Métropole, ce projet dépasse largement le cadre d'une implantation industrielle. C'est un levier de développement territorial durable aux retombées attendues pour l'ensemble de l'écosystème économique local : industrie, construction, maintenance, logistique, transport, logement, ingénierie, services aux entreprises, sécurité, formation et enseignement supérieur.

Ce projet répond également à plusieurs enjeux nationaux, tout en contribuant à produire une énergie fiable, sûre et compétitive, indispensable à la compétitivité des entreprises françaises et participant à la décarbonation des usages dans un contexte de changement climatique.

TCM considère ainsi particulièrement pertinente la démarche visant à valoriser des matières issues de l'industrie nucléaire existante (CNPE de Nogent-sur-Seine).

Cette approche s'inscrit naturellement dans une logique d'optimisation des ressources et d'innovation industrielle.

Notre territoire dispose également d'atouts solides pour accueillir un tel projet : une tradition industrielle reconnue, un tissu diversifié de TPE, PME-PMI des compétences techniques, des infrastructures adaptées, une position géographique favorable et une acceptation locale du nucléaire depuis 1987 sur notre territoire.

L'implantation de NEWCLEO c'est aussi le renforcement de l'attractivité du territoire, en favorisant l'installation de nouvelles entreprises et en attirant des compétences nouvelles.

A ce jour, les experts de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) ont réalisé l'instruction du Dossier d'Options de Sûreté en 2025 et n'ont pas relevé de point bloquant. Des recommandations et des remarques doivent permettre à NEWCLEO d'enrichir et d'améliorer ses documents.

L'usine s'implantera sur une parcelle de 46 ha située à Pont-sur-Seine. Le coût de construction de cette usine est estimé à 1,5 Milliard d'euros par ligne de production (pour un maximum de 3 lignes). De nombreux emplois – 1 000 à 1 500 - sont prévus en phase chantier, 500 emplois à l'horizon 2032 pour l'exploitation de la première ligne de production et 1 500 pour l'exploitation des trois lignes futures.

Les entreprises du territoire devront pouvoir bénéficier pleinement des marchés générés lors des phases de construction puis d'exploitation de ce projet d'ampleur.



LA FILIERE NUCLEAIRE DANS L'AUBE

Une des particularités de ce projet est qu'il prend place dans un territoire déjà très mobilisé autour de la candidature de Nogent-sur-Seine à la construction de deux nouveaux réacteurs EPR2.

Ce projet porté par EDF, dont l'annonce est attendue pour la fin de l'année 2026, devrait démarrer par un chantier de construction qui emploiera jusqu'à 10 000 personnes entre 2030 et 2045. Par ailleurs, EDF va lancer sa Visite Décennale sur 2029-2030. Ce chantier de maintenance de grande ampleur emploiera jusqu'à 2 000 personnes sur site.

Parfaitement maîtrisé par EDF, s'agissant de la 4^e Visite Décennale, ce chantier s'inscrit dans le même pas de temps que celui de NEWCLEO.

Ce défi immense, qui répond à la fois aux objectifs de réindustrialisation, de souveraineté énergétique, de décarbonation, et à la hausse de la consommation électrique, nécessitera la mobilisation coordonnée de tous les acteurs concernés par ce projet, des services de l'État aux collectivités territoriales, en passant par les acteurs institutionnels et privés.

Après trois ans de travaux préparatoires, la candidature de Nogent-sur-Seine, des territoires Ile-de-France et Grand Est pour accueillir deux nouveaux EPR2 sur le site du CNPE de Nogent-sur-Seine, candidature dénommée « *Serment de Nogent* » par François BAROIN, Valérie PECRESSE, Franck LEROY, Patrick OLLIER et les élus du territoire le 3 février 2023, arrive enfin à maturité. Cette candidature repose sur une mobilisation unanime et infaillible de l'ensemble des acteurs du territoire : élus locaux, services de l'État, acteurs institutionnels, économiques et industriels, autour d'une

ambition collective clairement assumée : relever le défi industriel, humain et territorial que représente l'accueil de deux nouveaux réacteurs EPR2. Tout sera donc mis en œuvre pour répondre, dans le calendrier prévu par l'État, aux besoins de ce qui pourrait constituer « *le chantier du siècle* » pour le territoire nogentais. En s'inscrivant dans la relance de la filière nucléaire française, notre territoire entend prendre part aux enjeux d'indépendance énergétique et de souveraineté industrielle de la France et souhaite s'inscrire dans les pas de celles et ceux qui, il y a près de cinquante ans, ont eu l'audace et la vision de construire, dans l'Aube, la centrale de Nogent-sur-Seine, mise en service en 1987, puis d'aménager le site de stockage de déchets nucléaires de Soulaïnes-Dhuys en 1992.

Notre jeunesse, formée, engagée pour la lutte contre le réchauffement climatique et consciente des responsabilités qui sont les siennes, voit dans le projet des EPR2 une opportunité de conjuguer héritage industriel, innovation technologique et avenir durable décarboné pour le territoire.

Le site industriel d'excellence de Nogent-sur-Seine a de nombreux atouts pour se placer durablement au centre du projet industriel nucléaire français pour les années à venir. D'abord parce qu'il s'inscrit au cœur d'un territoire en mouvement qui porte plusieurs grands projets d'infrastructures, avec l'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Troyes ou la mise à grand gabarit du canal entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, qui contribueront également à la réussite du projet nucléaire. Ensuite, parce que l'union politique autour de cette candidature est sans faille et s'appuie notamment sur une image très positive du projet au sein de la population. Cette union politique constitue la garantie pour l'État de pouvoir compter sur l'expérience de terrain des élus locaux pour activer tous les leviers humains, financiers et matériels nécessaires à l'aboutissement et sa réussite.



TCM : UN TERRITOIRE AVEC DE NOMBREUX ATOUTS POUR NEWCLEO

- Un engagement fort en faveur de la transition énergétique,
- La proximité de site nucléaire existant, combinée à des caractéristiques techniques maîtrisées et à une forte culture industrielle locale, offre un terreau idéal pour développer des pôles d'excellence,
- Des infrastructures de transport performantes,
- Un réseau électrique dimensionné pour accueillir de nouveaux projets,
- Du foncier industriel disponible, situé à moins de 5 km de la centrale existante,
- Une localisation stratégique, à une heure de Paris,
- Une friche industrielle à valoriser,
- Une main d'œuvre qualifiée et des jeunes formés.

L'IMPACT DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE DANS CE PROJET

L'impact pour TCM se situera principalement à 3 niveaux :

- **La formation** : une partie des organismes de formation, initiale ou continue, sera sur le territoire de TCM – les écoles d'ingénieurs en particulier, dont l'UTT, pourront adapter leur offre aux futurs besoins de ces projets.
- **L'hospitalité** : une partie des ingénieurs et cadres pourrait résider dans l'agglomération de Troyes. Des réflexions devront être menées pour organiser la mobilité, qu'elle soit individuelle ou collective. L'option navette-rail pourra être étudiée notamment pour relier Troyes à Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine et Romilly-sur-Seine, en lien avec l'AOM Mobilité, la Région Grand Est, SNCF Voyageurs, LOCOMO et les collectivités concernées.

Le service Hospitalité de TCM, « *Troyes la Champagne vous Accueille* », sera également utilement mobilisé pour attirer et accueillir les nouveaux arrivants sur le territoire.

- **Les besoins en sous-traitance** : seront nombreux et dépasseront largement les capacités du territoire de l'ouest aubois. Les impacts économiques seront optimisés sur l'ensemble du département de l'Aube, dont TCM.

CONCLUSION

Troyes Champagne Métropole soutient le projet de NEWCLEO et sa volonté de construire une usine dans l'Aube. Ce projet d'importance contribuerait ainsi à renforcer l'attractivité économique de l'Aube, dans le domaine énergétique et d'ingénierie de pointe, en y implantant une nouvelle activité nucléaire, au service d'une filière stratégique nationale.

TCM considère en effet que l'implantation de NEWCLEO dans le Nord-Ouest Aubois, participerait aux enjeux de souveraineté énergétique et de transition écologique et constituerait ainsi une opportunité majeure pour l'avenir économique et industriel du territoire. Cette avancée technologique pourrait également permettre à la France de renforcer son indépendance énergétique, de s'affranchir partiellement du besoin d'extraction d'uranium et de réduire le volume de stockage des déchets radioactifs, tout en s'inscrivant dans la dynamique de développement des réacteurs LFR, contribuant ainsi à la décarbonation désactivée industrielle, tout en générant localement des retombées importantes, tant directes qu'indirectes.

Enfin, Troyes Champagne Métropole souhaite être associée aux instances de suivi et de pilotage qui seraient mises en place en amont du démarrage du projet et pendant l'activité du site, dans l'objectif d'assurer la convergence de ce projet stratégique avec les objectifs des grandes politiques et schémas du territoire.

